

REQUETE D'ELAGAGE/TAILLE EXCEDANT L'ENTRETIEN COURANT
soumise à la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPPrNP) et son règlement
d'application (RLPrNP)

Dossier No 8168/07/2026

A remplir par le responsable communal

Requête reçue le : 16.01.2026 Responsable communal : M. Florim Ajda
Visite sur place : --- Arbre(s) dangereux : OUI NON
En présence de :

A remplir par le requérant de la demande

A. Intervenants :	Raison sociale ou adresse
Propriétaire	M. Michael Reijnhoudt Chemin des Fées 36 1936 Verbier
Demandeur	M. Michael Reijnhoudt

A remplir par le requérant de la demande

B. Situation de l'arbre/des arbres à élaguer/tailler

Adresse	Route de la Genevrausaz 42 – 1815 Clarens
Parcelle No	8168

A remplir par le requérant de la demande

C. Motif(s) de la demande

Motifs invoqués par le requérant : Désire tailler l'arbre et maintenir un arbre habitat

A remplir par le responsable communal

D. Caractéristique de l'arbre/des arbres à élaguer/tailler

No	Nom scientifique	Nom français	Remarque(s) – diamètre à 100 cm du sol	Valeur du sujet en CHF
1	<i>Fraxinus</i>	Frêne	83 cm	

E. Motifs admis selon la LPrPNP	
<input checked="" type="checkbox"/>	Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés
<input type="checkbox"/>	Arbre mort
<input type="checkbox"/>	Entrave avérée à l'exploitation agricole
<input type="checkbox"/>	Impératifs de construction ou d'aménagement (mise à l'enquête / rapport d'expertise en annexe)
<input type="checkbox"/>	Aucun motif invocable selon la LPrPNP
Remarque(s) du responsable communal : Nous sommes favorables à la suppression de la couronne. Nous considérons cet arbre comme abattu car il est mort. Toutefois, il peut très bien rester « un arbre habitat » et tuteur du lierre présent, comme le propose le requérant. Cette demande fait l'objet d'une plantation compensatoire.	
F. Préavis du service des espaces publics	
<input checked="" type="checkbox"/>	favorable à l'élagage excédant l'entretien courant
<input type="checkbox"/>	défavorable à l'élagage (voir remarques du responsable communal)
<input type="checkbox"/>	la demande ne peut pas être prise en considération, aucun motif valable n'étant invocable selon la LPrPNP.
G. Proposition du service des espaces publics à la Municipalité	
<input type="checkbox"/>	L'état d'urgence nécessite un élagage dans les meilleurs délais (urgent)
<input checked="" type="checkbox"/>	Autoriser l'élagage excédant l'entretien courant
<input type="checkbox"/>	Refuser l'élagage pour les motifs suivants :
<input type="checkbox"/>	Autoriser la taille d'allègement, de nettoyage ou de rééquilibrage
<input type="checkbox"/>	Autres recommandations d'entretien :
H. Compensation prévue	
<input checked="" type="checkbox"/>	Nouvelle plantation : un arbre majeur d'une hauteur minimale de 2m50 à la plantation
<input type="checkbox"/>	Financière (voir les valeurs des sujets sous rubrique « D » Caractéristique de l'arbre)
I. Affichage au pilier public	
Date d'affichage au pilier public : du 31.03.2026 au 30.04.2026	
J. Remarque(s) éventuelle(s)	

Le collaborateur technique : Florim Ajda

Date : 23.03.2026

Visa : 

Le chef de service : Patrick Aubort

Date : 23.03.2026

Visa : 

La directrice : Irina Gote

Date : 23.03.2026

Visa : 



© Géodonnées : Cartoriviera, Etat de Vaud, swisstopo, OpenStreetMap – Informations dépourvues de foi publique

Parcelle No 8168
Frêne (Fraxinus)

Echelle : 1:200
Coordonnées : 2'558'745 / 1'144'553
Date d'impression : 20.03.2026





